



FAYAT GROUP

23 GTIT/MM-SG

PREFECTURE DU GARD
10, avenue Feuchères
30 000 NIMES

Montpellier, le 7 octobre 2011

**Objet : Lieu-dit « La Garrigue » – Aubord (30) – Société BEC FRERES S.A.
Dossier de demande d'autorisation d'exploiter une carrière**

Monsieur Le Préfet,

En application du Code de l'Environnement et des différents textes régissant les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement,

Je soussigné, Miguel MUSNIER, de Nationalité française, agissant en qualité de Directeur de la Société BEC FRERES S.A., dont le siège social est situé à l'adresse : 1111, avenue Justin Bec - 34680 Saint-Georges-d'Orques, sollicite la demande :

- ✓ D'autorisation d'exploiter une carrière au lieu-dit « La Garrigue », portant sur une superficie de 39 hectares environ, sur les parcelles 17, 18, 27 à 35, 37 à 39, 51 et 93 de la section ZC, et pour une durée de 5 ans.

Le détail exhaustif des parcelles sur lesquelles porte la demande d'autorisation figure dans le dossier joint à la présente demande.

BEC FRERES . SA AU CAPITAL DE 6 500 000 EUROS
Siège social : 1111, AVENUE JUSTIN BEC • 34680 SAINT GEORGES D'ORQUES • FRANCE • TEL 33 (0)4 67 10 10 10
@mail : comm@bec.fayat.com • web : http://www.becfreres.com

Grands Travaux d'Infrastructures et de Terrassement : 34932 Montpellier cedex 9
Prise d'affaires : TEL 33 (0)4 67 10 10 34 • FAX 33 (0)4 67 10 10 06 • @mail : pagtit@bec.fayat.com
Exploitation : TEL 33 (0)4 67 10 10 90 • FAX 33 (0)4 67 10 10 04 • @mail : gtit@bec.fayat.com

RCS MONTPELLIER B 896 820 065 • SIRET 896 820 065 00200 • APE 4312 B • N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR16896820065

1



Les rubriques de la nomenclature des ICPE concernées par cette demande sont les suivantes :

RUBRIQUE	ACTIVITE	VOLUME	REGIME	Rayon d'affichage
2510-1	1. Exploitation de carrières (A)	Exploitation d'une carrière dont - Superficie de la demande 39 hectares environ - durée : 5 ans - Production maximale annuelle : 2 000 000 tonnes - Production moyenne annuelle : 1 000 000 tonne	AUTORISATION	3 Km
2517-2	Station de transit de produits minéraux solides, à l'exclusion de ceux visés par d'autres rubriques, la capacité de stockage étant : 1 - supérieure à 75 000 m ³ (A) 2 - supérieure à 15 000 m ³ et inférieure ou égale à 75 000 m ³ (D)	Stockage temporaire de matériaux de 30 000 m ³	DECLARATION	-
2515-2	Broyage, concassage, criblage, ensachage, pulvérisation, nettoyage, tamisage, mélange de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels La puissance installée de l'ensemble des machines fixes concourant au fonctionnement de l'installation étant : 1 - supérieure à 200 kW (A) 2 - supérieure à 40 kW, mais inférieure ou égale à 200 kW (D)	Installation mobile de traitement des matériaux 2 installations mobiles de criblage de 75 kW : Puissance totale de 150 kW	DECLARATION	-

Par la présente la Société BEC FRERES S.A. s'engage à respecter les engagements formulés dans le dossier ci-joint, notamment concernant la remise en état du site et la constitution des garanties financières.

De même, la Société BEC FRERES S.A. s'engage à régler les frais de procédure liés à l'instruction de ce dossier de demande.

Par ailleurs, il est demandé une dérogation pour le plan d'ensemble de la carrière visé à l'article 3 alinéa 3 du décret du 21.09.1977 modifié, établi à une échelle de 1/4000 au lieu de 1/200.

Restant à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous jugeriez utile,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Préfet, l'expression de nos sentiments respectueux.

BEC FRERES S.A.
Miguel MUSNIER
 Directeur Général Adjoint
 Grands Travaux d'Infrastructures et Terrassements